

Image not found or type unknown



Investissement immobilier: locataire de la sci familiale

Par **mortie**, le **11/06/2008** à **17:40**

bonjour, rnavec mon mari, nous cherchons à acquérir un bien, pour cela nous envisageons de créer une sci tous les deux, afin que la sci soit le propriétaire du bien, la première question est donc la suivante, puis-je être locataire de la sci afin d'exercer une activité libérale? si oui, dans ce cas, la sci peut-elle me faire un contrat de location mixte? ou doit-on dans ce cas changer la destination du bien?merci par avance Mme Le Provost